

PAR COURRIEL

Québec, le 22 mars 2022

Monsieur Gilbert Samson  
Secrétaire-trésorier  
Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie  
5000, boulevard Marie-Victorin  
Sainte-Catherine (Québec) J5C 1L9

N/RÉF. M601918

Monsieur,

Je vous informe que le règlement 2021-03 de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie, abrogeant le règlement 2020-01, a été approuvé aujourd'hui conformément à la loi pour un emprunt de 11 630 799 \$.

L'approbation de ce règlement ne dispense pas l'organisme d'obtenir, le cas échéant, tout permis, certificat, autorisation, approbation ou avis requis en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'un programme d'aide financière.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Richard Villeneuve, CPA, CA  
Directeur de l'accompagnement  
et des finances municipales